

Numéros utiles

Accueil Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
le vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

TEL : 04 66 32 82 10

FAX : 04 66 32 89 99

Mail :

mairie.banassac-canilhac@orange.fr

Site internet :

www. Banassac-canilhac.fr



Mairie de Banassac-Canilhac, Lozère

Déchèteries

Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00
à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tel : 04 66 48 14 06

St Germain du Teil :

Le mercredi De 14h00 à
16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgences Européen : 112

AGENDA



Samedi 18 juin 2022
FÊTE DE LA MUSIQUE A CANILHAC
A partir de 19h au village de Canilhac
Concerts des groupes Florock et Duo #a2
Feu d'artifice et restauration sur place
Organisé par le Comité des fêtes de Canilhac

Vendredi 24 juin 2022

FÊTE DE L'ÉCOLE DU SYCOMORE

Spectacle des enfants à 18h suivi d'un apéritif et d'un concert
Organisé par l'Amicale Laïque de Banassac



MARCHE GOURMANDE A LA FERRIERE

« L'extraction du Fer »
Circuit de 13 kms - 300 m dénivelé +-
Inscription au 06 71 67 51 50 ou 06 84 55 33 71
Organisé par l'association Pierres et Sigillées

FÊTE VOTIVE DE BANASSAC

Samedi 23 juillet 2022

Marché nocturne animé - Concert groupe Latitude
Restauration sur place et à emporter

Dimanche 24 juillet 2022

De 7h à 17h vide grenier - Brocante - marché artisanal
Organisé par le comité d'animation de Banassac



Vendredi 5 août 2022

MARCHÉ NOCTURNE

Sur la place de Banassac - animation musicale
Organisé par le Comité d'animation de Banassac

Dimanche 7 août 2022

FÊTE DE CANILHAC

Repas villageois et animations au village de Canilhac
Organisé par le Comité des fêtes de Canilhac



Vendredi 17 août 2022

MARCHÉ ET VIDE-GRENIER NOCTURNES

Sur la place de Banassac - animation musicale
avec Philippe Rech
Organisé par le Comité d'animation de Banassac



Bulletin Municipal n°21

Commune de Banassac-Canilhac



SOMMAIRE

L'édito du maire	2	Vie communale - Infos - Vie pratique	6	7
Vie communale	3	Agenda	8	
Budget communal global	4	5	Souvenirs d'histoire	9
Budget eau assainissement	5		Hélas l'histoire se répète	10

Une pensée...

“ Le bonheur est souvent la seule chose que l'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert. ”

Voltaire (1694-1778) Ecrivain - Philosophe

Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page
par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : **David RODRIGUES**

Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie



CANILHAC

BANASSAC

Chères Banassacoises et Canilhacoises,

Chers Banassacois et Canilhacois,

Comme chaque année, l'arrivée du printemps, annonce le retour des beaux jours. La nature s'éveille après de longs mois d'hiver. Cette nouvelle saison coïncide également avec celle du vote des budgets qui est toujours un moment important dans la vie communale.



Dans un contexte difficile dû à l'augmentation des coûts des matières premières, des services, des carburants et de l'énergie (gaz et électricité), après 5 ans de stabilité, malgré tous nos efforts réalisés depuis plusieurs années pour mener une gestion saine et rigoureuse du budget de la commune, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances s'est vu contraint de voter une augmentation des taux des taxes directes locales, pour permettre à la commune d'équilibrer son budget de fonctionnement. Vous retrouverez le détail dans l'article consacré au budget.

En ce qui concerne l'investissement, malgré les demandes d'aides déposées durant l'année 2020-2021 et début 2022 certains projets seront reportés en 2023 par manque de réponses.

Malgré une actualité plutôt morose et tous ces moments difficiles que nous traversons il nous faut garder l'espoir d'un monde meilleur.

Durant ces prochains mois, Banassac-Canilhac va retrouver plusieurs moments de convivialité perdus ces dernières années à travers de nombreuses manifestations qui vont revoir le jour.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables, Apprécions le bonheur de vivre à Banassac-Canilhac !!!

Je terminerai avec ces quelques lignes de Anne Bradstreet :
« S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée. »

Je vous remercie très sincèrement et vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,

David Rodrigues

INFOS - VIE PRATIQUE

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGERIE

La guerre d'Algérie intervient dans le mouvement de décolonisation affectant les empires occidentaux après la Seconde Guerre mondiale.

Elle prend fin en 1962, quand la France reconnaît l'indépendance du pays revendiquée depuis le 1er novembre 1954 par le Front de libération nationale (FLN).

QUELQUES CHIFFRES

Entre 1952 et 1962, 1 343 000 appelés français ou rappelés et 407 000 militaires ont été envoyés en Algérie. Près de 180 000 musulmans algériens ont également combattu du côté français pendant la guerre d'Algérie.

Le 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu, on dénombrait en Algérie, 263 000 musulmans engagés du côté français soit quatre fois plus que dans celui du FLN.

Cette guerre s'est achevée sur la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

Une grande partie des Pieds Noirs, surnom utilisé pour désigner les rapatriés d'Algérie d'origine européenne, furent contraint à l'exode.



C'est ainsi qu'est née la République Algérienne Démocratique et Populaire.

N.B : le monument aux morts de Banassac fêtera ses 100 ans le 17/09/2022.

NOUVEAUX ARTISANS, COMMERCANTS SUR LA COMMUNE

GARAGE BONICEL

Atelier de réparation automobile et vente de voitures d'occasion 6 ZA de Capjalat.

Il vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 18h. Pour plus de renseignement vous pouvez consulter la page Facebook de l'entreprise ou le joindre au 04 66 32 95 95.

UN GESTE POUR SOI

Ce cabinet de socio-esthétique est bien-sûr consacré au bien-être de toutes et tous. De plus il peut aussi accompagner avec des soins ciblés, des personnes fragilisées par la maladie ou le handicap, ce qui permet un regain de confiance en soi et la reconstruction des liens sociaux.

Renseignements : UN GESTE POUR SOI, 9 rue du doulou, Malvézy, 48500 BANASSAC. Tel : 06 46 66 74 64

LOZ'AIRE LAVAGE

La station de lavage, située dans la Z.A de l'Oasis accueillera les véhicules petits et grands gabarits. L'ouverture est prévue durant la première quinzaine de juillet. Les paiements y seront possible par CB, jetons ou abonnement.

GEVAU'GRAINES

Cette épicerie de vrac itinérante propose des produits bio issus de circuits courts et locaux. Sur les marchés de la région, vous y trouverez infusions, biscuits, miel, confitures, épicerie sèche ainsi que des accessoires zéro déchet et des produits d'entretien.

Retrouvez-la, tous les jeudis après-midi à partir de 16h sur la place de l'église St Médard à Banassac.

CARPENTIER BONICEL

Pascale,
Agent immobilier

Vous accompagne dans la concrétisation de votre projet de vente ou d'achat sur notre secteur, de la première estimation de votre bien jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Renseignements au :
06 88 76 84 26 ou par mail
pcarpentier@efficity.com

EURL VIALLE Nicolas

Couverture, Zinguerie
14 Le Pontet
Renseignements au :
06 66 97 99 70 ou par mail

viallenicolascouverture@gmail.com

VIE COMMUNALE

FOULÉES DE CANILHAC, 9^{ème} ÉDITION



la ligne après 1h de course, améliorant ainsi de 2 min sa dernière performance de 2018. C'est Amandine Corbière qui se place en deuxième position suivie sur la troisième marche du podium par Marion Jacques, elle aussi grande habituée de Canilhac. On n'oubliera pas de féliciter les Saltas Bartas qui sont arrivés en tête du challenge équipe devant l'équipe canourguaise X-Sport et en troisième position l'équipe marvejolaise du MAG. La remise des prix s'est déroulée comme d'habitude au pied du château en présence de Mme FABRE conseillère départementale du canton et Mme POUGET élue de la commune de Banassac-Canilhac, La Présidente

Dimanche 27 Mars avait lieu la 9^{ème} édition des Foulées de Canilhac. Après deux années d'interruption forcée par les conditions sanitaires, les bénévoles du comité des fêtes de Canilhac attendaient avec beaucoup d'enthousiasme cette reprise. Le comité a proposé aux coureurs une nouvelle épreuve au parcours légèrement modifié sur la fin, le chemin nécessitant une descente plus technique ayant remplacé le goudron sur 2 km avant l'arrivée.

Cette modification très appréciée des coureurs a suscité de nombreuses remarques positives. Avec 74 coureurs adultes sur la ligne de départ ce fut une très belle édition. Sur ce 13km, c'est le Canourguais Robin Defever, gagnant de l'édition 2019 qui est arrivé en tête. Ensuite à 6 secondes derrière, le chanacois, grand habitué des Foulées de Canilhac Jérôme Jacques et en troisième position le jeune et prometteur Adriel Sanchez-Vors. Le Marvejolais Sébastien Fanguin arrive en 4^{ème} position et se place ainsi 1^{er} de sa catégorie Master 1. Chez les féminines c'est Anne Moulin qui se place en tête de la course dès le départ et passe

Bérangère PONS, quant à elle, a tenu à souligner, l'importance du partenariat avec les entreprises locales ainsi que le soutien de la Municipalité de Banassac-Canilhac. Après avoir remercié l'ensemble des bénévoles elle a donné rendez-vous le 18 juin à tous les amateurs de musique au Château de Canilhac pour la Fête de la Musique.



VIE COMMUNALE

INAUGURATION DE LA STATUE DE LA VIERGE A PRATNAU

Dans notre précédent numéro nous vous parlions de cette cagnotte initiée par les habitants des environs de Pratnau et Lescure dans le but de restaurer la statue de la vierge située au bord de la route entre Pratnau et Lescure.

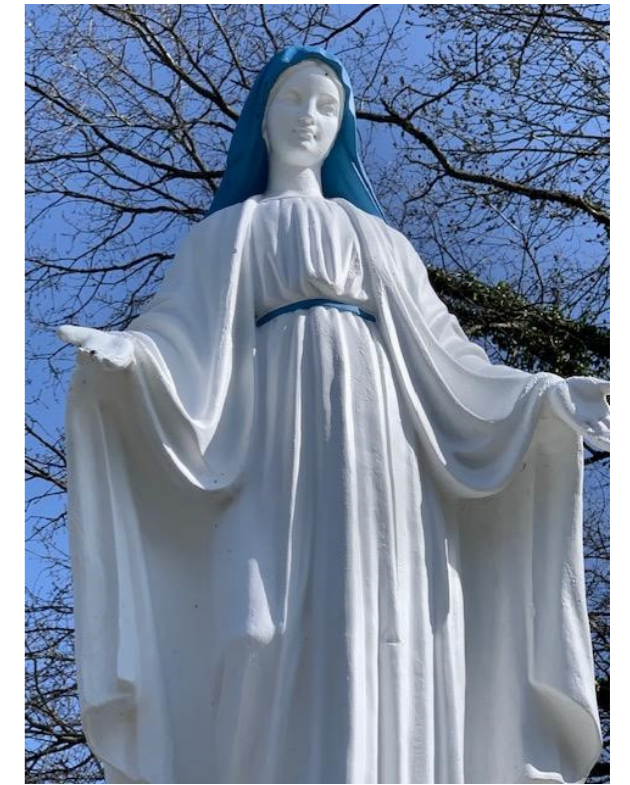
Aussitôt dit, aussitôt fait et c'est ainsi que le 26

mars dernier s'est tenue une cérémonie marquant l'inauguration de la statue.

Pour clore cette belle journée, les bienfaiteurs ainsi qu'une poignée d'habitants des alentours se sont retrouvés autour d'un mini apéritif. Un sympathique moment de convivialité.



AVANT RESTAURATION



APRÈS RESTAURATION

LA FORÊT S'INVITE A L'ÉCOLE DU SYCOMORE

Cette année scolaire, les élèves de cycle 3 ont participé avec leurs enseignantes au projet « La forêt s'invite à l'école » porté par le Parc Naturel Régional de l'Aubrac. Solveig Cherrier et Romain Ribière, chargés de mission du Parc, leur ont fait découvrir le milieu forestier avec une première sortie dans les bois communaux le 10 mars dernier. Ce fut l'occasion de récolter différents éléments naturels pour émettre des propositions sur les essences d'arbres présentes dans

nos forêts et sur les indices laissés par la faune. Ensuite le 24 mars, les élèves, accompagnés des étudiants de l'école forestière de Javols, et des gardes forestiers de l'ONF, ont chacun planté un arbre d'une essence locale le long de l'aire de pique-nique de notre commune, à côté du rond-point de la Mothe.

Cette intervention a conclu le travail des élèves autour de notre écosystème forestier, projet pour lequel les enseignantes remercient vivement la commune pour

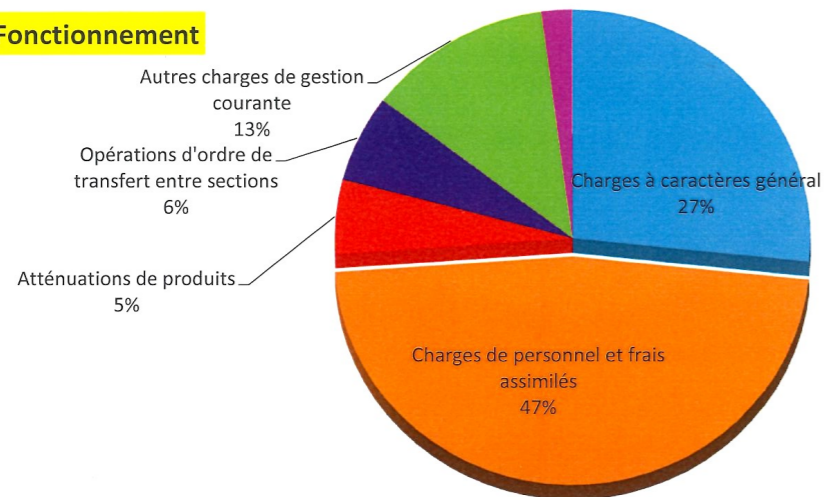
son implication ainsi que le PNR Aubrac pour son investissement auprès des futurs citoyens d'un monde plus responsable de son environnement.



BUDGET COMMUNAL GLOBAL

FONCTIONNEMENT

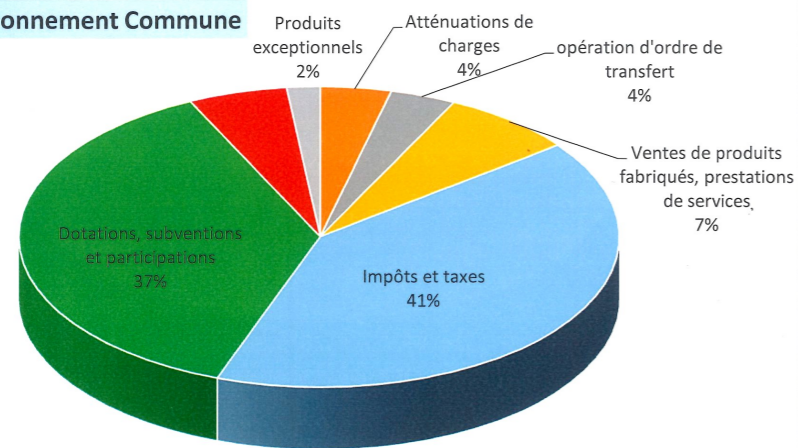
Dépenses Fonctionnement



Les graphiques ci-après indiquent le pourcentage de chaque famille de dépenses et de recettes du budget de fonctionnement en 2021.

Les charges de personnel sont en augmentation. Ceci est dû à plusieurs remplacements occasionnés par des arrêts de travail pour cause de maladie.

Recettes Fonctionnement Commune



Dans le contexte actuel nous allons tous devoir faire face aux nombreuses majorations de prix prévues et déjà constatées. En effet, les coûts des matières premières, des services, des carburants et de l'énergie (gaz et électricité) seront en forte hausse en 2022 et la commune ne passe pas au travers de ces augmentations, bien au contraire. Si le gouvernement a provisoirement limité la hausse des tarifs de l'énergie pour les particuliers, il n'en est pas de même pour les collectivités qui vont devoir subir. L'exemple le plus marquant : notre groupement d'achat pour

l'électricité nous annonce une augmentation moyenne de tarif pour la commune de 62,50%. Outre la vigilance demandée à tout le personnel, le Conseil Municipal, après 5 années de stabilité, s'est vu contraint de voter une augmentation des taux des taxes directes locales. La part communale sur le foncier bâti passe donc de 32,24% à 33,85% et la cotisation foncière des entreprises de 14,81% à 15,55%. Cette augmentation qui engendrera une recette de 22000€ devrait permettre à la commune d'équilibrer son budget de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

Voici un suivi des principales opérations engagées :

Les montants des principaux travaux de **création et réfection de chaussées** prévus à La Cayette et à Toutes-Aures ainsi que **les travaux de signalisation**

s'élèvent à 33.000€. Pour ces derniers, relatifs à la **sécurité routière**, une dotation a été demandée au département, l'Etat rétrocédant aux collectivités une partie du produit des amendes relatives à la circulation dressées sur leurs territoires.

En ce qui concerne **l'aménagement du carrefour de la Mothe**, la commune travaille sur le projet en partenariat avec le département qui prendra en charge le goudronnage et l'aménagement des abords. La part de la commune selon une première estimation serait de 290.000€. Dans le cadre des contrats territoriaux le département nous accorde d'ores et déjà 58.000€ et une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été demandée à l'ETAT.

Salle multiculturelle et associative : le Conseil Municipal continue de travailler sur le projet évalué en première estimation à 1.500.000€. Les dossiers de subventions ont été déposés auprès de la Région, de l'Etat et de l'Europe et nous sommes en attente des réponses.

Friche de la gare : pour les études en cours, la subvention de la Région (17.710€) a été accordée, celle de l'Europe (22.270€) est demandée et nous attendons une réponse de la SNCF concernant la vente des terrains.



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est lui aussi très impacté par l'augmentation des tarifs de l'énergie. Le relief de notre commune étant très accidenté, de nombreuses pompes électriques (Capelade, Montferrand, Le Roucat, Le Ségala, le Ferréol, Pratnau, Le Viala, Malvézy, la Ferrière) fonctionnent en permanence pour distribuer l'eau aux habitations. A ces pompes s'ajoutent le forage de La Plaine ainsi que la station de relevage et le forage de Malvézy qui nécessitent un entretien et parfois un renouvellement du matériel.

INVESTISSEMENT



Le dossier concernant la réfection de la station d'épuration de Malvézy est dans les mains de l'Etat qui étudie les risques liés aux inondations. Le montant des travaux prévus

Statue « du dieu au maillet de Canilhac » : la subvention départementale est accordée mais nous sommes toujours en attente d'une réponse de la DRAC pour engager cette restauration dont le coût initial prévu est de 10.200€.

Vous avez sans doute constaté que des travaux avaient lieu dans plusieurs points de la commune. Il s'agit de **l'implantation de la fibre** qui devrait bientôt devenir accessible à tous les habitants. Certains l'ont d'ores et déjà installée. Pour cette opération, la participation de la commune s'élève à 32.718€.

Ecole : mise en place d'un système d'alarme anti intrusion pour un coût de 4.000€.

Les autres principaux projets pour les quatre prochaines années sont des **enfouissements de réseaux dans les hameaux, des créations de trottoirs et des améliorations de la sécurité routière** sur plusieurs points de la commune.

s'élève à 205.000€ et les demandes de financements ont été déposées auprès de l'agence Adour-Garonne et de l'Etat. Quant au département, il nous a d'ores et déjà accordé une aide de 71.000€. Nous remercions ici ces partenaires financiers sans lesquels rien ne serait possible.

Récemment, d'autres études liées aux débordements du Doulou nous ont été demandées. Si le projet actuel d'implantation de la nouvelle station d'épuration n'était pas retenu en raison des risques, la commune se verrait dans l'obligation de le modifier, ce qui, nous n'en doutons pas, engendrerait des retards importants.

La mise en place du traitement de l'eau à Canilhac et à Verteilhac est maintenant terminée. La facture de 25.000€ a été en partie réglée grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau (6.168€) et de l'Etat (10.313€). Les résultats des deux dernières séries d'analyses de l'eau n'ont révélé aucune anomalie et celle-ci peut être consommée sans crainte sur toute la commune.

MIGENNES - BANASSAC NOTRE HISTOIRE EN COMMUN

Le 24 juin 2012, notre municipalité inaugurait l'allée de Migennes située dans le quartier de l'Oasis à La Mothe.

Le 21 septembre 2013, la ville de Laroche-Migennes (département de l'Yonne) inaugurait la « passerelle de Banassac » qui enjambe les voies de chemin de fer de la ville.

Malgré la distance qui séparait nos deux communes, les événements liés à la seconde guerre mondiale allaient nous rassembler au beau milieu du chaos ambiant.

JUIN 40, PANIQUE ET TRISTESSE DANS LA VILLE

Dans la nuit du 14 au 15 juin 1940 à 22 heures, en pleine débâcle, alors que les avions allemands bombardent le port du canal, la SNCF organise un convoi ferroviaire dans lequel s'engouffrent environ 500 habitants de Laroche-Migennes dont 150 cheminots et leurs familles. Tous empruntent la passerelle désormais dite de Banassac, pour rejoindre la gare et monter dans un train dont la destination est inconnue et qui démarrera finalement à 4h du matin par un voyage et qui durera cinq jours et six nuits.

La SNCF avait décidé de les envoyer dans le sud de la France afin, disait-elle, de réorganiser les transports ferroviaires puis de créer un front de résistance pour tenter de bloquer l'avancée des troupes allemandes. Le méca-

nicien principal du convoi, Henri CHASSANIS, étant originaire de Marvejols, il semblerait en réalité que la destination finale de Banassac était connue dès le départ par la SNCF.

UN CHEMINOT COURAGEUX



Henri CHASSANIS, mécanicien principal du convoi a dû faire progresser son train de jour comme de nuit en marche à vue, parfois à contre voie malgré les menaces de bombardements et de collisions avec des débris et des cadavres laissés par d'autres convois. Il a dû faire face à 2 déraillements dont un qui a vu le convoi se coucher sur le côté. Les « voyageurs » purent heureusement sortir par les fenêtres du train. Il a fallu raccorder 2 trains pour que le voyage puisse continuer. Pour cet acte de courage, le cheminot reçut en 1943, ce qui est rare, un diplôme de citation. Une récompense généralement accordée aux militaires.

DES LIENS D'AMITIE NÉS PARMIS LES LARMES.

Parmi les passagers, des bébés tout juste arrivés au monde, des femmes enceintes, des personnes âgées...

Ce fut un éprouvant voyage de cinq jours et six nuits durant lequel les voyageurs subirent deux déraillements et déplorèrent les décès de huit personnes. Les réfugiés furent hébergés durant un peu plus d'un mois dans l'ancienne colonie de vacances l'Oasis à La Mothe. Des liens se sont alors créés entre ces nouveaux arrivants et les habitants de Banassac.

RETOUR AU PAYS

L'armistice, du 22 juin 1940, signe le retour des Migennois sur leur territoire. La SNCF exigera des cheminots qu'ils reprennent le travail rapidement. Aussi ils quitteront Banassac en premier, dans des wagons à bestiaux, leurs familles les rejoindront une semaine plus tard.

LA RENCONTRE

Si la terreur a poussé 150 cheminots Migennois vers Banassac en 1940, c'est bien l'amitié qui a amené quatre Banassacois dont Jean-Paul GUIX alors Maire de Banassac et Marien POUGET, son prédécesseur, ce week-end du 21 novembre 2010 à Migennes. Au programme : visite de la ville, rencontre avec les élus et quelques-uns des réfugiés qui avaient fui leur ville.

SOUVENIRS D'HISTOIRE

UNE CHARTE D'AMITIÉ ET DE VIGILANCE

Afin de sceller l'amitié entre nos deux communes une charte a été signée, nous engageant à nous porter mutuellement assistance et à mettre en garde nos habitants sur la dangerosité des thèses xénophobes, racistes et antisémites, ceci afin d'éviter que de telles horreurs ne recommencent.



HÉLAS L'HISTOIRE SE RÉPÈTE ...

ILS ONT FUIT LA GUERRE : ACCUEIL DE RÉFUGIÉS A BANASSAC

Depuis le 24 janvier 2022 la guerre en Ukraine, lancée par les armées de la fédération de Russie, constitue une agression sans précédent aux frontières de l'Europe.

Pour les Ukrainiens, quitter leur pays, leurs familles, leurs amis était souvent la seule voie pour survivre.

Mais cette guerre à nos portes ne doit pas nous faire oublier les conflits, les violences qui sont perpétrées chaque jour au Yémen, au Sahel, en Syrie, en Afghanistan...

Il était de notre devoir d'accueillir ces réfugiés.

La commune de Banassac-Canilhac par l'intermédiaire de la Commission Action Sociale a tout mis en œuvre pour accueillir au mieux ces expatriés.

Une convention a donc été signée avec l'association « Aurore » qui accompagne les réfugiés en facilitant les démarches administratives et en les aidant à trouver un logement...

Il y a un an arrivait dans

notre village Majid, jeune afghan de 25 ans. Sa gentillesse et sa discrétion lui ont permis très vite de se faire des relations dans le domaine du sport notamment. C'est avec un vélo offert, qu'il peut aller rencontrer d'autres familles accueillies par La Canourgue et Bourg sur Colagne.

Il y avait bien sûr le barrage de la langue. Le désir de Majid était grand et ses progrès ont été rapides. Il s'intègre au mieux dans la vie de la commune. Depuis Noël il a trouvé un emploi. Là encore la solidarité a joué.

Au mois de décembre, c'est une famille syrienne, deux jeunes parents et leurs quatre enfants qui ont été accueillis à Banassac. Pour eux aussi la solidarité a joué. Deux fillettes sont scolarisées à l'école publique de Banassac-Canilhac. Leur intégration se passe au mieux et leurs progrès en français sont notoires... Pour les adultes qui ne parlent que le syrien, les échanges sont plus difficiles mais le sourire du papa quand il vient

chercher ses filles à l'école donne du baume au cœur.



En février 2022, deux adultes ukrainiennes, une adolescente et un enfant sont arrivés après un périple de quatre jours, au village vacances de La Canourgue. Le maire de Banassac-Canilhac a pu assez vite leur proposer un appartement. Celui-ci était vide mais une fois de plus encore la solidarité de tous, particuliers, commerçants, association du clos du nid, a permis de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Le plus jeune est scolarisé à l'école de Banassac et l'adolescente au collège de La Canourgue. Leur maîtrise de l'anglais facilite leur intégration.

L'accueil de ces familles n'a pas engagé de frais pour la commune de Banassac-Canilhac.

La Commission Action Sociale qui s'est beaucoup investie dans ces différents accueils tient à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur aide.

